

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 401-B-P
Assens – Echallens

En raison de travaux de réfection de la chaussée entre Assens et Echallens. Le tronçon de la Route Cantonale N° 401-B-P, compris entre l'intersection avec la route des Roches à Assens (RC 442-IL-S) et l'intersection avec la route d'Echallens à Assens (RC 443-IL-S), sera interdit à toute circulation (OSR 2.01)

~~Du dimanche 25 aout 2024~~
Du samedi 31 aout 2024
A 05h00
~~Au lundi 26 aout 2024~~
Au dimanche 1^{er} septembre 2024
A 06h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par Assens – Bioley-Orjulaz - Echallens dans le sens Assens – Echallens et Echallens – Malapalud – Assens dans le sens Echallens - Assens.

L'accès au Garden Centre Andréfleurs sera possible en tout temps, uniquement par la route d'Echallens (RC 443-IL-S).

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes d'Assens, Echallens, Saint-Barthélemy
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- DGMR Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations

